



#### FICHE D'INSCRIPTION XV°

### Du 25 septembre au 27 Septembre 2020 en pays de Caux

<u>PILOTE</u> <u>PASSAGER / ACCOMPAGNANT</u>							
OM:							
RENOM:							
DRESSE :							
MAIL:							
° DU HOG :							
HAPTER:							
MOTO (1 ou 2):							
Iontant du XV° tout compris : Nuitées, repas, boissons, entrée, visites, etc. :							
articipation XV° : Une personne : 305€ *acompte 80 € Deux personnes (possible 2 Célibataires) : 610€ * acompte 160 €							
Chambre seule uniquement pour célibataire hôtel à coté y compris navette +75€ soit 380 €* acompte 80 €							
(Inscriptions prises en compte à réception du règlement).							
OTAL:€ Chambre double : □ 1 lit / □ 2 lits (cochez la case)							

\*REGLEMENT : Acompte de 80 € ou 160 € encaissé lors de l'envoi de la fiche d'inscription. Possibilité de régler le solde en 3 fois Avril, Mai, Juin Les 4 chèques (<u>y compris acompte</u>) doivent être envoyés en même temps datés du jour de l'envoi de la fiche d'inscription.

Envoyer votre règlement par virement, nous appeler car nous changeons de banque.

Adressez votre règlement par chèque à l'ordre de « ADSMAC 255 Rue Louis ST Just St Maximin 60740

IMPORTANT : Clôture des inscriptions aux 100 premiers inscrits (places limitées) et avant le 15 mars





## Du 25 septembre au 27 Septembre 2020 en pays de Caux







# Pour ses 15 ans le chapter Saint Maximin s'exporte au-delà de la Picardie et vous emmène en pays de Caux, soirées festives et runs.

#### **PROGRAMME**

#### LE PLEIN DES MOTOS DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE FAIT EN ARRIVANT À LA CONCESSION

#### **VENDREDI 25 SEPTEMBRE:**

A partir de 14h (pas d'accueil avant):

Accueil des participants à la concession de Saint Maximin,

Départ à 16h précise et run de 1h30 vers le lieu d'hébergement,

Remise des chambres et des packs de bienvenue.

A partir de 19h : Apéritif, soirée surprise avec de nombreux lots à gagner dont un vol dans le plus grand ballon du monde (vol captif) pour 2 personnes... suivi de la soirée dansante animée par notre DJ.

#### SAMEDI 26 SEPTEMBRE:

Après le petit déjeuner, ballade à travers le pays de Caux destination « LE PARC DES BISONS », accueil explication de la vie des bisons et des loups avec pause déjeuner le midi et changement de monture à bord des 6x6 de l'armée pour se promener dans la réserve.

Activités et découvertes surprises,

Retour à l'hôtel vers 18h00 : Détente sur le site,

A partir de 19h : Apéritif et remise des Trophées aux Chapters, puis repas suivi de la soirée cabaret et DJ.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE : Après le petit déjeuner, brunch surprise. Vers 14h : c'est l'heure des « Au revoir »

	•	•			1	
Je souhaite aider à la sécurité de	ı convoi :	Ooui	et do	nne mon n'	° de permis :	
Je suis urgentiste, secouriste, in	firmier :	Oou	i			
Allergène, végan, végétalien, ve	égétarien	; précis	ez			

Rappel : Chaque participant se doit d'être à jour de ses assurances & autres cotisations ; respecte le code de la route & circule sous sa propre responsabilité. En cas d'accident, en aucun cas le participant ne pourra tenir pour responsable les membres de l'ADSMAC &/ou les accompagnants de ce circuit. En cas de désistement du ou des participants, les remboursements ne seront possibles qu'à hauteur de 50% de la somme totale jusqu'au 15 mai. Passée cette date, aucun remboursement ne sera envisageable Exception faite en cas de remplacement du ou des participants concernés.

Lu et Approuvé : Date et Signature :